

PV – Général 2023 – Concours d'entrée
Formation au Diplôme National Supérieur Professionnel de
Musicien
Instrumentiste-chanteur
Musiques Actuelles Amplifiées

Di

PROCES-VERBAL

Les présidents du jury du concours ci-dessous désignés, se sont réunis, le **28 Avril 2023 dans les locaux de l'isdAT, 5 quai de la Daurade, Toulouse**

Étaient présents :

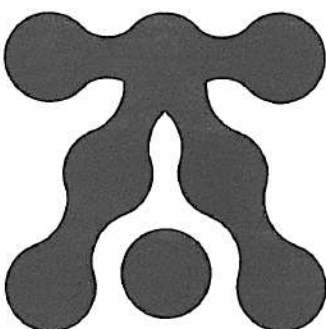
Mme Nadine Laurens, Directrice de l'unité musique de l'isdAT.

M. Julien Garde, Coordinateur de l'université Jean-Jaurès de Toulouse,

Mme Audrey Laurens, Conseillère aux études musique de l'isdAT représentant la direction de l'unité musique

S'appuyant sur les décisions du jury spécialisé :

Monsieur David HAUDRECHY, (MAA)



ONT ETE DECLARES ADMIS* EN DNSPM LES CANDIDATS SUIVANTS par
ordre Alphabétique :

Nom – Prénom :	Disciplines :	Remarques :
*TOULET Arthur	Saxophone	Sous réserve de l'obtention du DEM
*RICHEUX Jean	Euphonium	Sous réserve de l'obtention du DEM
*TERRISSE Arthur	Batteur	Sous réserve de l'obtention du DEM
*GUIRAUD Adam	Guitariste	Sous réserve de l'obtention du DEM

SIGNATURES DES PRESIDENTS DE JURY :

Mme. Nadine Laurens



M. Julien Garde



Mme. Audrey Laurens



* Les admissions sont prononcées sous réserve de la production par les candidats des justificatifs des diplômes nécessaires à l'accès en formation et non encore produits à la date du présent procès-verbal.